

# LE FRONDEUR

15 C<sup>MES</sup> = LE N<sup>O</sup>

JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENTS UN AN (52 N<sup>OS</sup>)

BUREAU RUE DE LA METUVE

## LE PREMIER JOUR DE L'AN A LA COUR



LA PLUS IMPORTANTE DES FONCTIONS D'UN ROI CONSTITUTIONNEL!!

## ABONNEMENT :

Un an . . . . . fr. 7 00

Franco par la Poste

## Bureaux

12 - Rue de l'Étuve - 12

A LIÈGE

Rédacteur en chef : H. PECLERS

## ANNONCES :

La ligne . . . . . fr. » 50

## RÉCLAMES :

Dans le corps du journal

La ligne . . . . . » 4 00

Fait-divers . . . . . » 3 00

On traite à forfait.

## LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

## A nos Lecteurs.

Le Frondeur entre dans sa sixième année d'existence.

Nous serions les derniers des doctrinaires, si nous ne saisissons cette occasion de remercier le public qui, depuis que nous sommes nés, nous a accordé un appui sympathique.

Nous ne nous le dissimulons pas, nous n'avons pas toujours atteint le but que nous entendions poursuivre. Le succès n'a pas toujours couronné nos efforts et, avouons-le franchement, il nous est parfois arrivé de faire fausse route, dans la chasse aux préjugés et aux abus à laquelle nous nous livrons depuis six ans. Mais au moins, si nous avons pu nous tromper, avons-nous toujours été de bonne foi, et les lecteurs du Frondeur, s'ils n'ont pas été continuellement de notre avis en tout et pour tout, ont-ils toujours pu oublier des divergences d'opinions entre eux et nous, en considération de notre franchise et de notre sincérité.

Cette sincérité — allant jusqu'à la brutalité — nous entendons la conserver pleine et entière.

Sans doute, le Frondeur est et restera un journal démocratique et libre-penseur, mais, au-dessus des intérêts d'un parti quelconque, il placera toujours — et quoi qu'il puisse arriver — un intérêt supérieur : celui de la vérité et de la justice.

Le Frondeur continuera à combattre les abus — tous les abus sans exceptions — à quelque opinion qu'appartiennent ceux qui les commettent. Il démasquera les hypocrites et imbeciles de tous les partis. Il entend rester avant tout un journal franc, libre de ses appréciations et indépendant de toute coterie. Il tâchera, enfin, d'être le représentant de la bonne vieille gaieté wallonne, dont le pschutt, le vlan et une foule d'autres choses nouvelles, pourraient nous faire perdre le souvenir.

En résumé, si le Frondeur ne peut prendre l'engagement d'être toujours, pendant l'année qui commence, spirituel ou amusant, il prend au moins l'engagement d'être toujours honnêtement sincère et véritablement indépendant. Nous avons une assez bonne opinion de nos lecteurs, pour être certain qu'ils ne nous demanderont pas davantage.

LE FRONDEUR.

## Prime du « Frondeur ».

Toute personne qui prendra, à partir du 1<sup>er</sup> janvier, un abonnement d'UN AN au FRONDEUR, recevra franco, à titre de prime, un exemplaire de l'ALMANACH DU FRONDEUR, charmant volume de 32 pages, imprimé sur papier de luxe et contenant 16 dessins de nos meilleurs collaborateurs.

Les anciens abonnés, ainsi que ceux qui renouvelleront leur abonnement, recevront également cette prime.

## Travailleurs ou Messieurs

De récents scandales, sur lesquels il est inutile d'insister, ont appelé l'attention sur les professions libérales en général et le noble métier d'avocat en particulier.

Une fois de plus a été percée à jour cette fiction du prétendu sacerdoce que constitueraient les professions libérales. Une fois de plus on a vu que l'on peut être à la fois une canaille et — officiellement du moins — un défenseur désintéressé de la veuve et de l'orphelin.

Mais si les incidents auxquels nous faisons allusion ont prouvé l'inanité des prétentions à une supériorité morale quelconque des gens de palais, ils ont aussi clairement démontré combien était dangereuse la tendance de la plupart des hommes de notre époque de vouloir pousser leurs descendants dans des carrières prétendument libérales.

Au fond, si l'on a à constater, ici et ailleurs, tant de défaillances morales dans des professions libérales, cela tient surtout à ce que les carrières aristocratiques sont encombrées à ce point qu'il devient à peu près impossible à ceux qui ne sont ni des aigles ni des fils à papa de faire honnêtement leur chemin.

Comme le faisait très bien remarqué naguère un brillant écrivain français :

quand un fermier a deux fils, dont l'un est borné, l'autre intelligent, il fera du second un avocat.

L'autre creusera et cultivera le même sillon que le père et de la même façon. C'est ainsi, pour ne citer qu'un fait, que l'agriculture en est encore à chercher sa formule comptable, c'est-à-dire à cultiver sans pouvoir se rendre compte exactement. C'est ainsi que les routines persistent, que le progrès s'enraye et que, faute de savoir travailler scientifiquement, on se réclame, ici et là, de la protection, qui produit la cherté. Même chose à la ville qu'aux champs, d'ailleurs ; partout, ou à peu près, le même éloignement du fils pour le métier du père, le même dédain du commerce et en dépit du bon sens, les mêmes aspirations pour les carrières dites libérales. Résultat : à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, les pauvres d'argent et les pauvres d'esprit.

Par bonheur, les pauvres d'argent ont souvent beaucoup d'intelligence et d'activité. Et il arrive aussi que les pauvres d'esprit, ou soi-disant tels, prennent parfois de singulières revanche de fortune et de savoir-faire sur leurs frères, plus ou moins pauvers percés, des carrières libérales.

Est-ce à dire que nos beaux fils de la bourgeoisie ont si communément que cela le culte du latin et la vocation bachot ? Leur vanité, panachée de paresse, et l'aveugle orgueil des parents ne tiennent-ils pas au contraire, et le plus ordinairement lieu et place des aptitudes absentes ? C'est un préjugé que les carrières libérales ont la vertu de sortir leur homme du commun et de le hisser dans une sphère prétendue supérieure. En conséquence de quoi chacun se précipite vers ces carrières favorisées, qui vous mettent si aisément hors rang, mais qui s'encombrent d'aptitudes à tout réellement bons à rien. — Plutôt être fruit sec qu'épicer comme papa ! disent nos pschuttoux.

Toutefois, dans les postulants il faut distinguer les utiles et les malins, les plats niques qui ne songent qu'à briller et les roublards qui guignent les gros profits. Aux premiers la satisfaction de gravir quelques échelons imaginaires de l'échelle sociale, en vue de vivre plus agréablement sans trop travailler. Ceux-là seront avocats, artistes, magistrats, quelquefois militaires, mais jamais professeurs ni médecins, ni savants, ce qui demande trop de peine. Soyez plutôt maçon, si c'est votre talent, leur eût dit Boileau.

Quant aux seconds, ils entrevoient surtout les douces et grasses sinécures, les hauts postes, les délicieux pots-de-vin dont on parle tant, l'émargement de gros émoluments, sans rien risquer de ce que l'on possède ; enfin les honneurs et toute la ferblanterie y attaché, et toutes les bonnes aubaines réservées à la gent administrative et politicienne. Ces aptes à tout d'un genre plus dangereux ne manqueront pas de se faire recevoir avocats, sachant bien que le barreau mène à tout et que même les paniers percés les plus faméliques de l'avocasserie sont parvenus aux plus belles situations.

Etant donné que les professions industrielles exigent aujourd'hui une somme considérable d'instruction et d'intelligence pour être réellement bien conduites, nous demandons en quoi les professions libérales leur sont supérieures. Est-ce à dire, au moins, qu'un désintéressement habituel et général en a fait autant de sacerdoces ? Rien de cela, sinon par exception.

Raisonnons : Le but de l'instruction est de mettre le capital-intelligence en valeur et de donner aux individus le moyen, par l'exercice d'une profession quelconque, de se créer une position dans la société, ou de conserver celle qu'ils doivent à leurs antécédents. Eh bien, qu'y a-t-il de désintéressé là-dedans ? En quoi tirer tout le parti possible de ce que l'on a appris est-il chose libérale ou non libérale ?

Les professions libérales ne sont-elles pas marchandes du temps, du savoir, du talent, de l'habileté de ceux qui les pratiquent, lesquels, d'ordinaire, ne manquent pas de faire payer le plus cher possible les services qu'on leur demande ? Fait-on autre chose dans les carrières dites mercantiles ? avec cette nuance, toutefois, qu'il est bien plus aisé de juger de la qualité, du poids, de la valeur d'une marchandise quelconque que de la consultation d'un avocat ou d'un médecin, que de la leçon d'un professeur, du rapport d'un consul, des services d'un député, d'un ministre, etc.

Reléguons donc une bonne fois dans la friperie du passé ces distinctions de carrières libérales et carrières mercantiles qui égaient tant de gens et moquons-nous comme il convient des démarcations de supériorité et d'infériorité morales et sociales qu'elles ont la prétention d'établir. La vérité, c'est

que tout travailleur est, ici-bas, marchand de quelque chose. Peu importe qu'il vende des consultations, du coton, des tableaux, des rapports, des plaidoyers, de la littérature, de la houille ou des jugements ! Ce qui importe, c'est qu'il ne leurre pas son client. Les professions n'emportent donc aucune autre considération que celle attachée au mérite de l'homme qui les remplit. Au point de vue économique et du sens commun, un bon ouvrier, un bon cultivateur, un bon commerçant valent mieux qu'un mauvais avocat, qu'un mauvais professeur, qu'un mauvais ministre. Les premiers sont utiles, les seconds nuisibles.

En un mot, les professions sont de leur nature tout à la fois libérales et mercantiles, ou plutôt elles sont simplement des professions. Et si l'on n'écouait que le simple bon sens, le degré de considération à accorder aux fonctions économiques se réglerait sur leur degré d'utilité sociale. A ce titre le cultivateur, l'industriel et le négociant seraient loin d'occuper les rangs inférieurs que les humanistes leur assignent.

Mais, à notre époque, le désir de briller prime tout. Une légende s'est établie. Les professions libérales sont des professions supérieures et dès qu'un brave campagnard quelconque trouve de l'intelligence à son rejeton — et quel père n'est point mauvais juge en pareille matière — il s'empresse d'en faire un avocat.

Et alors, qu'arrive-t-il ? C'est qu'un malheureux — qui aurait fait, peut-être, un excellent fermier — se trouve lancé dans une carrière où, faute d'aptitude, de talent, il ne peut faire honnêtement son chemin et alors, ne pouvant se résigner à végéter et à renoncer aux profits, il vit d'expédients et se fait entrepreneur de scandales, agent d'affaires véreuses.

Et voilà comment on voit trop souvent des êtres qui auraient pu faire de fort honnêtes travailleurs, devenir ou des paniers percés ou de mauvais drôles — parce qu'on s'est avisé de leur faire occuper des positions trop au-dessus de leurs moyens. On veut faire des grands hommes, on crée des déclassés.

## Souhais d'un musicien.

Aux très-savants, très-éminents et très-illustres directeur, professeurs, secrétaires, surveillant-concierge, membres de la commission administrative du Conservatoire royal de musique de Liège, et aux domestiques de tous genres attachés au dit établissement public.

Le Frondeur souhaite à l'occasion du premier jour de l'an :

A M. Jean-Théodore Radoux — dit le jeune — qu'il entre immédiatement en collaboration avec son très-savant, très-éminent et très-illustre ami M. Joseph Michel, directeur du Conservatoire international de musique d'Ostende-sur-Mer, afin de nous faire entendre, dans son plus prochain concert, une seconde Marche indienne et le grand poème symphonique intitulé : « Un directeur de conservatoire dans les flots amers. »

A M. Michel Dupuis (le vétéran des professeurs de solfège). Une bouteille.... de parfait-amour.

A M. Etienne Ledent, l'illustre auteur du génial Adagio de concert, la brochure de Kleczynski sur Chopin et la manière d'interpréter ses œuvres.

A M. Jules Ghymers, qu'il donne dans la sainte Gazette une appréciation judicieuse du concert russe, exempté surtout de cette phrase « la musique russe manque de rythme. »

A M. Sylvain Dupuis, de la conviction dans son art.

A M. Haseneier, la continuation sous ce titre : « C'est du cochon » de son fameux poème musical pour le piano-forte : « C'est du Veau. »

A M. Sébastien Carman, l'accord parfait avec messieurs les professeurs de chant Vercken et Bonheur.

A M. Théophile Vercken, un peu de la luxuriante chevelure de César Thomson.

A M. Jérôme, qu'il soit mieux embouché. A M. Jules Duguet, la publication aux frais du gouvernement de son excellent ouvrage « De l'orthographe » et à M. Tricot celui de son « Code de politesse », ces deux ouvrages dédiés à leurs collègues du Conservatoire.

A M. Jules Conrardy..... une paire d'échasses.

A MM. Jos. Massart et Henrotay, l'exécution sur 2 pianos à queue de la girrrende valse des chevaliers de Tolède de J. Michel.

A M. Lebert, une lecture à première vue au piano de la marche des Géants de R. Wagner.

A Louis Vanderschilde, 300 exemplaires de sa photographie pour être distribuée aux demoiselles du Conservatoire — et d'ailleurs, afin de leur donner le goût des belles choses.

Au vieux dilettante liégeois, qu'on nous dit être un membre influent de la Commission administrative, la statue de Joseph Michel en chef de musique de la garde civique.

A M. Fassin, surveillant, que la sonnette directoriale tinte moins souvent à son oreille.

Aux domestiques... de tous genres de bonnes queues à leurs balais et une gratification suffisante au 1<sup>er</sup> de l'an pour pouvoir se payer le présent numéro du Frondeur.

A tous enfin, d'entrer au premier janvier 1927 (centenaire du Conservatoire) dans leur nouveau palais, boulevard Piercot.

RIGT.

## Conseil communal de Liège.

Séance du 29 Décembre 1884.

Sont absents : MM. Gillon, Grosjean, Bronne et Mottard — qui, expirant politiquement le 1<sup>er</sup> janvier, se fichent pas mal de tout ça !

M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance et de la correspondance, puis l'ordre du jour est abordé.

M. Fraigneux. Messieurs, la commission des finances, dont j'ai l'honneur d'être l'organe, a procédé à l'examen des comptes du receveur et de la caisse communale. Nous avons été heureux de constater que celle-ci est tenue dans un parfait état de propreté. Rien n'y traîne...

M. Mahieu. De l'argent, surtout ! M. Fraigneux. .... et nous n'avons eu que des félicitations à adresser à M. le receveur, lequel les a reçues avec d'autant plus d'empressement, nous a-t-il dit, qu'il n'est guère habitué à recevoir quoi que ce soit. (Approbation sur divers bancs.)

M. le président. La parole est à M. Richard Schoutteten.

M. Schoutteten. Messieurs, comme je suis entré au Conseil à la suite d'une vigoureuse campagne menée par moi contre les dépenses de luxe, je crois de mon devoir de proposer au Conseil d'inscrire au budget un subside de 10.000 francs pour donner des fêtes.

La ville de Liège, messieurs, est assomante pendant l'été.

M. d'Andrimont. Je ne trouve pas, moi.

M. Attout. Parbleu ! vous faites le pschuttoux en caleçon à Ostende pendant toute la bonne saison !

M. Schoutteten. Je voudrais donc, messieurs, que la ville favorisât, au moyen de subsides, l'organisation de jeux intelligents tels que concours de jeu de quilles et de pigeons voyageurs, courses dans les sacs, festivals de musique, etc.

Au besoin même on pourrait construire un kiosque à roulettes, dans lequel on installerait des musiciens dévoués — ceux de la deuxième légion de la garde civique, par exemple ! — et ainsi on pourrait initier aux beautés de l'art musical les rues qui, comme Pierreuse, Roture, Beauregard, etc., sont privées de distractions intellectuelles.

On pourrait aussi augmenter le nombre des revues de la garde civique, la vue de nos braves soldats-citoyens ayant le don de réjouir la population !...

M. Stévert. Oh que trop !

M. Renier-Malherbe. Est-ce pour moi que vous dites cela, monsieur Stévert ? Voulez-vous insinuer que je ne suis pas bien en uniforme ?

M. Stévert. Mais, au contraire, monsieur Malherbe, vous êtes charmant, sous l'habit militaire, et je n'ai fait allusion à personne !

M. Attout. Mais, M. Schoutteten, qui est colonel, ne pourrait-il organiser lui-même ces réjouissances guerrières dont, selon lui, la population est si friande ?

M. Schoutteten. Impossible ! Les officiers ne demandent pas mieux, eux, que de se mettre en tenue le plus souvent possible, mais les simples gardes ce n'est pas la même chose. Pour les décider à le faire, il n'y aurait qu'un moyen, c'est de voter un subside destiné à permettre aux officiers d'offrir des rafraichissements à leurs troupes.

Le système a été expérimenté au jardin d'Acclimatation avec le plus grand succès par mon collègue, le lieutenant-colonel D'wandre l.

M. Micha. Franchement, M. Schoutteten, croyez-vous que la population tienne tant que cela à voir les gardes civiques !

Schoutteten. Comment, si la population y tient ! Ah ça, godverdoom, auriez-vous peut-être l'intention d'insulter la garde-civique ! C'est que je ne le souffrirai pas !...

M. Micha. Mais non ! Je vous jure !...

M. Schoutteten. La garde-civique, c'est la base de vos institutions, la joie des enfants, la tranquillité des parents !...

M. Stévant (à part). La fortune des cabaretiers!...

M. Van Marcke. Ne vous emportez pas, M. Schoutteten, vous ne vous en porterez que mieux! Personne ici ne se dissimule que votre proposition est excellente. Seulement, comme nous n'avons en ce moment en caisse que deux francs soixante-quinze centimes, nous ne pouvons absolument songer à adopter vos propositions.

M. Schoutteten (calme et souriant). Oh, monsieur l'échevin, vous savez, moi, ça m'est absolument égal. Ce que j'en dis, c'est pour contenter les sociétés de canotiers, dont je suis membre protecteur et qui m'embêtent à me demander des fêtes.

M. le président. L'incident est clos. La parole est à M. Van Marcke.

M. Van Marcke. Messieurs, le Conseil se trouve aujourd'hui en face : d'un côté, de dépenses indispensables à effectuer qui s'élèvent à douze millions trois cents dix-sept francs ; de l'autre, d'un en caisse de deux francs soixante-quinze. Evidemment, une mesure s'impose : la création de ressources nouvelles. Mais, que frapper, messieurs ? Tout ce qui est impossible est déjà imposé et surimposé.

Une pétition des cabaretiers, appuyée par messieurs les professeurs du Conservatoire, préconise une forte augmentation de la taxe sur l'eau alimentaire combinée avec une diminution de la patente sur les cafés... (La suite au prochain n°.)

CLAPETTE.

## Ça et là.

Suivant l'usage antique et solennel, nous souhaitons à nos charmantes lectrices et à nos intelligents lecteurs une bonne et heureuse année.

Nous formulons ce souhait avec d'autant plus de plaisir qu'il ne nous coûte absolument rien et que, s'il ne fait pas de bien, il ne peut non plus faire de mal.

**Littérature gagaïfque.** — Les trois infortunés qui, avec une étrange obstination, persistent à lire le *Journal de Liège* — dit *gaga* — ont pu souvent admirer les mots spirituels, choisis avec soin par la rédaction du burgrave de la place St-Lambert et publiés sous le titre, aussi piquant qu'heureusement trouvé de « historiettes ».

Voici, à titre d'échantillon pour les personnes qui ne lisent pas le *Journal gaga*, un échantillon de ces traits d'esprit :

Fragment de conversation :  
« Oui, mon cher, quand le vin est tiré, il faut le boire.  
— Et après ?  
— Il faut en tirer d'autre ! »

« Z... essaie de consoler une femme qui vient d'être lâchement abandonnée par son mari. »

« Il ne faut pas vous désespérer, madame. Il reviendra peut-être dans quelque temps. »

« Est-ce assez malin !  
Franchement, cette fois le *Journal* s'est surpassé et des mots de cette taille n'ont pu être extraits d'aucun almanach. »

Il est facile de deviner que Charles-Auguste lui-même y a dû mettre la main !  
Lui seul est capable d'en trouver de cette force.

## L'HIVER.

Le voici venu, l'âpre et froid hiver, l'hiver, tueur de pauvres gens...

Vous vous rappelez ces frileuses et si coquettes hirondelles du *Voyage dans la Lune*, qui chantaient, sur l'un des plus sautillants rythmes du maestroquet Offenbach :

Il neige,  
Il neige,  
La neige tombe par flocons...  
Il neige,  
Il neige ;  
Nous grelotons, nous grelotons.

Il ne neige pas encore...  
Mais nous grelotons déjà...

Et l'on commence, si l'on ouvre trop le bec en errant par les rues, à humer avec l'air toutes sortes de pharyngites, laryngites, bronchites et autres désagréments en *ites*.

Il en faut prendre son parti : c'est l'hiver.

Le mercure et l'alcool carminé dégringolent dans les tubes thermométriques.

La rigueur de la saison a bien des résultats tristes :

Redoublement de souffrances, de privations, de misères pour les pauvres ; le turbin plus dur ; souvent le chômage, l'âtre sans feu, la table sans pain, les dettes, le loyer impayé, le proprio impitoyable, envoyant l'huissier et faisant mettre sur le pavé toute la famille... Voilà pour beaucoup le funèbre bilan de la saison où nous entrons.

Les seules gens à qui la venue de l'hiver ne fasse pas faire une trop laide grimace — c'est :

Les riches, bien entendu, ceux qui ont de quoi se moquer de tout ;

Les marchands de combustibles ;  
Les amateurs de bals masqués, qui s'apprêtent à fêter le Carnaval de 1885, en gambillant, et en criant : « Ohé ! ohé ! » avec accompagnement d'orchestres pleins de verve et de fausses notes... Mais le Carnaval de 1885 sera-t-il bien brillant ? Il est permis d'en douter...

Enfin, il y a les patineurs, les adeptes de ce sport particulier, qui attendent impatiemment le moment où, les pieds emprisonnés dans les montures de cuir des patins, ils pourront décrire de folles arabesques sur le miroir poli des bassins gelés...

Vivre, glisser, et se flanquer sur le derrière — à la grande joie des badauds...

Mais rien ne dit qu'il fera cette année assez froid — pour que ces messieurs puissent se livrer à ces délices...

\*\*\*

Que si l'on veut absolument élogier l'hiver, il faut se placer à un point de vue érotico-fantaisiste. Mais nous nous gardons d'endosser la responsabilité d'un tel éloge. Nous la laisserons tout entière à l'auteur des vers suivants — que nous ne nommerons pas, pour ne pas lui faire de réclame.

Sonnet — c'est un sonnet :

Enfin, voici venir l'Hiver, j'en suis heureux.  
— Le printemps me déplaît, malgré l'odeur des roses —

Grâce aux amants, qui vont disant de fades choses ;  
Car, si j'aime l'amour, je hais les amoureux.

— En Été, l'air est lourd et le sol poussiéreux ;  
— L'Automne, ayant la pluie, a les ennuis moroses.  
— Donc, tu peux, ô Joseph Prudhomme, si tu l'oses,  
Me traiter de cerveau brûlé, de songe-cieux :

Je préfère l'Hiver et ses « plaisirs folâtres » ;  
C'est pendant les jours froids que brillent les [théâtres,

Et qu'on donne des bals, des fêtes, des galas ;  
Puis, les dames, alors, deviennent moins bégueules.  
Ces frileuses, voyant la neige et le verglas,  
Entre leurs draps glacés ont peur de dormir seules.

GRAMONT.

**CIGARES** Grand choix de petites caisses p<sup>r</sup> cadeaux, prix de fabrique. Demandez le prix-courant. Importation. Exportation. Félix Schroeder, 24, place Verte, (près de Bodéga).

## Impressions de voyage

« C'est bien le train de Paris, Monsieur ? »  
« Tout ce qu'il y a de plus Paris. »  
Je saute dans un infâme compartiment de troisième et puis vogue la galère ! Le temps passe... Ce bon vieux temps, comme on en abuse ! Liège est déjà loin... puis Charleroi ! puis la frontière !

Les douaniers me laissent en paix ; mon air sans doute !

Diabre ! lit-on sur mon visage que je porte ma garde-robe sur le dos !

Je fume, un peu pour ne pas mourir d'ennui — un peu par habitude — puis je rêve...

La Babylone perverse m'apparaît... « L'infamale cuve » d'Auguste Barbier. — C'est là que je vais. Que de nuits j'ai caressé ce songe ! Paris ! c'était comme un mirage fascinateur hantant mon chevet. Ma mère me disait : « Tu iras t'y perdre. »

Je ne me vante pas, c'était comme un attrait de plus pour moi, — j'avais la tête pleine de romans parisiens, — je voulais être gavroche ou mourir.

Et c'était cette noble ambition qui m'avait fait quitter ma mère ! j'avais laissé là mon état d'étudiant-botaniste ! Je désertais le sol de mes ancêtres, — je marchais vers l'inconnu. Brrr...

Une infinité de pensées aussi gaies chevauchaient dans mon esprit ; j'avais un mal de tête à faire jurer un archange.

Mais enfin j'allais à Paris, — cela me consolait.

Six heures du matin — je suis arrivé !

A peine ai-je mis le pied sur la terre d'exil que je disparaissais sous dix-huit commissionnaires qui m'offrent leurs services. Je ne m'étais jamais pris pour un anglais, mais ce jour là j'ai eu presque des doutes sur mon origine.

La journée se passe à battre le pavé des rues, je cherche un gîte et vais tomber au faubourg St-Antoine sur une espèce de colonie liégeoise. C'était une aubaine.

On me remarque, on arrose copieusement « mon arrivée » et au bout de deux heures je puis me croire sonnambule. La vie prend pour moi des couleurs roses, je deviens d'une générosité inouïe et sens en mon cœur une affection insoufflable pour un grand forgeron jadis du Haut-Laveu, j'embrasse lui jurant de l'aimer — comme Pantagruel aime Panurge. Avec tout cela je restai sans gîte.

Mes compagnons me proposent d'aller à l'opéra pour figurer. J'avais encore assez de sang-froid pour mesurer l'abîme vers lequel on m'entraînait, je refuse, ils m'abandonnent ; puis je cours après ces braves gens : je veux figurer, dis-je, ouïje le veux bien !

Et une heure après on eût pu me voir vêtu de rouge, portant une bannière dans le cortège de la *Juive*.

Trente-six mille chandelles valseaient devant mes pauvres yeux, j'étais fou ou à peu près.

A huit jours de là, j'étais sans un sou vaillant, seul dans la grande ville. Il me fallait

vivre, je cours aux petites affiches, et j'ai assez de veine pour arriver premier ; une place de commis-voyageur est vacante chez un marchand de cognac, j'y vole ! la nécessité est comme la peur : elle donne des ailes.

« Vous avez déjà voyagé ? me demande le brave homme — je n'avais jamais voyagé de ma vie, mais une inspiration me vint et avec un aplomb digne d'une meilleure cause je réponds :

— « J'ai fait jadis dans les bouchons, Monsieur. »

— « Ah ! » dit-il d'un air qui en disait beaucoup plus long.

— « Ce n'est pas précisément la même chose, Monsieur ! »

— « Pas précisément. Mais vous me semblez... honnête... »

— « Oh ! m'écriai-je ! »

— « Je puis vous prendre à l'essai. Plus tard si vous faites des affaires, vous aurez un traitement fixe. Qu'en dites-vous ? »

— « Je vous remercie du plus profond de mon âme. »

— Le brave commerçant me confie des cartes et les échantillons et je commence courageusement mon nouveau métier.

Il me faut d'abord apprendre la nomenclature des cognacs : étoilé blanc, trois étoiles, deux étoiles, etc., etc.

Cela connu, je m'avance dans les grands quartiers.

J'avais un air ! oh ! un air indescriptible. Je vois une grande maison de liqueurs. Je m'avance et dans mon trouble je me fais d'abord arracher mon chapeau par la marquise toute ensoleillée. Je le ramasse crotté.

J'entre, quelques commis qui sont là, m'accueillent avec des sourires sardoniques. J'enrage. Où est le patron ?

— « Monsieur le patron, je vous salue ! je représente la maison Tessier, les cognacs... l'honneur... déguster... »

Décidément, je m'embourbaie.

— « Vous êtes sans doute M. Tessier, fils. »

— « Lui-même ! »

— « Tiens ! comment ignorez-vous que monsieur votre père tire ses cognacs de ma maison ? mon cher ami, mais ce sont mes propres liqueurs que vous voulez me faire acheter ! »

— Oh ! fortune ! pourquoi m'as-tu toujours persécuté !

Je fuis en toute hâte poursuivi par les quolibets de tout le personnel, jurant mes grands dieux de ne plus me présenter chez les grands de la terre.

Voici le quartier Mouffetard ! c'est ce qu'il me faut.

Je fais trois, quatre, cinq petits cafés. Au cinquième, deux cuirassiers buvaient le petit bleu légendaire.

C'étaient des cuirassiers français et comme ils étaient excessivement spirituels, ils m'empoignèrent, me rouèrent de coups, vident mes petites bouteilles le tout en l'espace de dix minutes.

Je ne pouvais me vanter que le commerce allait bien, j'allai piteusement vendre mes insignes et mes fioles vides.

Le commerçant se contenta de dire : « je m'en doutais ! » et me ferma sa porte.

L'hiver arriva, j'en fus réduit à nettoyer les buissons et les arbres au jardin des Plantes, j'avais cent sous le jour, je gelai.

Ah ! j'avais rêvé une autre Babylone !

Un beau matin que j'errai tout pensif, je vis un peintre en bâtiment perché sur une immense échelle ; il chantait sans doute pour passer sa faim :

« S'il a sogné quiss femm n'elle barbott  
« Qu'enn nerveuse j'y n'all vou nin tni  
« Mais por mi y m'fo co beurr in gott... »

Je m'approchai, il descendait avec insouciance ramasser son pinceau enduit de couleur qu'il venait de laisser choir sur le gibus d'un gros monsieur.

Hé quoi ! c'était un ami, jadis maître d'armes, qui s'était souvent vanté d'être ingénieur, il me prêta vingt francs que je lui demandai.

Et moi, que la nostalgie avait envahi, je pris tristement le chemin du pays, voici la gare du nord, quelle chance !

— « Tu pars ? » me demanda une jolie fille qui accourt toute inquiète.

— « Non ! oh ! jamais, chère Jeanne, mais tu viens à temps ! »

Et je suis resté !

Je l'aimais plus que moi-même et j'avais cru pouvoir la quitter ainsi : « L'amour crie plus haut que la faim » — et cependant on meurt plus souvent de celle-ci que de celui-là !

L. HILARÉ.

## Théâtre Royal

Dimanche, *Robert le Diable* nous a été servi un peu à la grosse morbleu. C'est ainsi que si l'on a entendu des passages très sérieusement méritants, il y en a eu d'autres où les défaillances étaient nombreuses ; les chœurs notamment avaient visiblement besoin d'une répétition.

M. Doria (Robert), et Mme Verella-Corva ont, par de consciencieux efforts, justifié les applaudissements d'un public très nombreux. M. Doria n'a peut-être pas l'organe étourdissant auquel pensa Meyerbeer en érivant la partition de Robert ; mais il a chanté en artiste de goût. Le duo du quatrième acte, fort bien nuancé, a permis à Mme Verella de déployer son double talent de chanteuse et de comédienne.

Nous n'en pourrions dire autant de Mlle

Derette et de M. Jourdan, qui ont été accueillis avec une froideur des plus significatives. L'organe de la première — ainsi, d'ailleurs, il faut le reconnaître, que celui de beaucoup de fortes-chanteuses — manque de la souplesse nécessaire pour le rôle d'Alice ; quant à M. Jourdan, il n'a pu racheter, par quelques belles notes qu'il possède, les accrocs qu'il a occasionnés dans l'interprétation ; le trio sans accompagnement, par exemple, ne s'est achevé que par de laborieux efforts. Mentionnons pour finir le légitime succès obtenu par Mlle Reuters dans le pas de la séduction.

Mardi, M. Doria et Mme Verella-Corva, en possession de tous leurs moyens, ont chanté *Le Trouvère* avec un brio remarquable. Les personnes, peu nombreuses, hélas ! qui assistaient à cette bonne représentation, ont constaté avec une agréable surprise, que M. Doria s'était complètement dégelé et qu'il avait presque perdu ce bon petit sourire satisfait qui lui sied si peu en scène.

Mme Verella-Corva a entièrement dissipé la première et fâcheuse impression qu'elle y avait produite et a été rappelée avec enthousiasme. M. Bérardi, non plus que les chœurs et l'orchestre, ne gâtait en rien cet ensemble satisfaisant.

Plusieurs de nos lectrices nous écrivent pour se plaindre de ce que le *Frondeur*, pendant l'année écoulée, se soit trop exclusivement occupé de politique.

Le reproche, nous le reconnaissons, est fondé. Aussi, tout en donnant à la politique la place à laquelle elle a droit dans ce journal, nous efforçons-nous de développer la partie fantaisiste et satirique que nos aimables correspondantes paraissent regretter.

Nous en prenons l'engagement formel.

## THÉÂTRE ROYAL DE LIÈGE.

Direction Ed. GALLY.

Bur. à 6 1/2 h. — Rid. à 7 0/0 h.

Dimanche 4 janvier 1885

**Le Sourd**, opéra comique en 3 actes, poème de MM. de Leuven et Langlé, musique de Ad. Adam.

**Le Songe d'une Nuit d'été**, opéra comique en 3 actes, de Rosier et de Leuven, musiq. d'A. Thomas.

## Eden-Théâtre

Direction Laureçon et Martin.

Bur. à 7 1/2 h. — Rid. à 8 0/0 h.

Tous les soirs

## SPECTACLE VARIÉ

Allez voir les étalages de chaussures pour hommes et pour dames à 12-50 de la **Grande Maison de Parapluies**, 48, rue Léopold, coin de la place Saint-Lambert. Aussi peu connaisseur que vous soyez, vous conviendrez que jamais à Liège ni ailleurs, vous n'avez vu vendre des chaussures aussi belles et aussi solides à un prix aussi extraordinairement bon marché.

DEMANDEZ

## L'AMER CRESSON

Le **Cresson** est universellement reconnu comme l'aliment le plus sain. C'est cette plante, ainsi que les écorces d'oranges mères, etc., qui forment la base essentielle de

**L'Amer Cresson**

les plus délicieux des apéritifs. Le seul que les plus éminents chimistes déclarent ne contenir aucun principe nuisible.

**L'Amer Cresson**

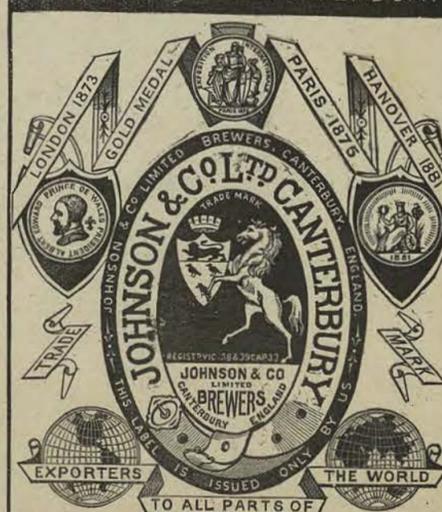
se prend pur, avec du genièvre ou de l'eau ordinaire

Il faut se garder de le mélanger à aucune autre liqueur pour ne pas altérer ses incomparables qualités.

En vente partout

Liège — Imp. E. PIERRE et frère, r. de l'Étuve, 12.

GRANDE BRASSERIE ANGLAISE DE CANTERBURY



AGENCE GÉNÉRALE POUR LA BELGIQUE RUE CATHÉDRALE 57 LIÈGE

